

Accompagnement à la préparation de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Prérequis

- ✎ Être actif et justifier d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non
- ✎ Avoir exercé des activités professionnelles salariées (CDI, CDD, intérim), non salariées, bénévoles ou de volontariat, ou inscrites sur la liste des sports de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport ou avoir exercé des activités dans le cadre de responsabilités syndicales (par exemple, les délégués syndicaux), d'un mandat électoral local ou d'une fonction électorale locale
- ✎ Ces activités doivent avoir un rapport direct avec le contenu de la certification professionnelle visée

Objectifs

- ✎ Obtenir une certification professionnelle par la validation de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle
- ✎ La certification, qui peut être un diplôme ou un titre à finalité professionnelle ou encore un certificat de qualification professionnelle, doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- ✎ La VAE est une des voies d'accès aux certifications professionnelles avec la voie scolaire et universitaire, l'apprentissage et la formation professionnelle continue

Durée

- ✎ Maximum 20 heures, la durée de l'accompagnement peut être variable et dépend du type de certification choisi et du besoin d'accompagnement

Modalités et délais d'accès

- ✎ Choix du diplôme ou du titre à valider. À partir des référentiels du diplôme ou du titre visé, l'accompagnateur confirme que la demande peut être recevable. Si l'accompagnateur juge que la demande risque de ne pas aboutir, il va aider le stagiaire à s'orienter vers une autre certification ou vers un autre diplôme plus en adéquation avec le parcours de ce dernier
- ✎ Retrait d'un "dossier de recevabilité », le livret 1, ce dossier doit être transmis à la DRDJSCS. Avec la demande de recevabilité, le stagiaire demandera à bénéficier d'un accompagnement pour la rédaction du livret 2.
- ✎ Demande de financement à la Région Normandie s'il est demandeur d'emploi, le financer avec le CPF ou en auto-financement
- ✎ L'étude de recevabilité est variable mais peut durer jusqu'à 2 mois

Tarif

- ✎ 70€ de l'heure d'accompagnement, CPF, auto-financement ou par la Région Normandie



Lieux de réalisation

- ✎ Vire Normandie – Saint Lô – Avranches – Mortain – Flers – Caen

Contact

- ✎ francois.devaux@letape-emploi.fr – 06 88 74 76 87

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- ✎ A réception de la recevabilité, l'accompagnateur va aider le stagiaire à compléter son "livret 2". C'est un descriptif de ses expériences passées et présentes qui peut porter différents intitulés comme dossier VAE, dossier de validation ou portefeuille de compétences.... Il faut compter de 2 à 6 mois d'élaboration
- ✎ Présentation du dossier au jury
- ✎ Des entretiens individuels de 2 à 3 heures seront proposés pour l'aide à la rédaction du dossier et pour la préparation à un éventuel passage devant le Jury. Ces entretiens pourront être réalisés en présentiel ou par visio-conférence
- ✎ Présentation du dossier devant un jury de professionnel-le-s pour obtenir tout ou partie du diplôme

Accessibilité aux personnes en situation de handicap


- ✎ La formation et les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



Siège : 2, rue de la Monderie 14500 Vire Normandie

Téléphone : 02 31 68 88 65 - Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

Site : www.letape-emploi.fr

 <https://www.facebook.com/LEtapeEmploi/>

 https://twitter.com/l_etape

 <https://www.linkedin.com/company/association-l-etape>

Mis à jour le 07/10/2020